

# MUTUELLES DU SOLEIL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 22 septembre 2023 sous réserves d'incidents**

## **Appel à candidature pour l'élection de délégués de Mutuelle du Soleil pour la Section 4 « Alpes 04 et 05 - Vaucluse »**

Les Présidents de Mutuelles du Soleil Livre II (SIREN n°782 395 511) et Livre III (SIREN n°444 283 113) invitent leurs membres participants âgés de plus de 18 ans, à jour de leurs cotisations au 31 août 2023, et n'ayant pas exercé de fonction de salarié au sein des dites mutuelles au cours des trois dernières années, à présenter leur candidature à l'élection des délégués (\*) aux Assemblées Générales au plus tard le 20 octobre 2023 à 12h00. Pour être recevable, l'acte de candidature s'effectuera par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au Secrétariat de la Présidence de Mutuelles du Soleil au siège social situé 36/36bis avenue Maréchal Foch - CS91296 - 06005 Nice cedex 1 ; par voie électronique à l'adresse suivante : electionsMDS@mutuellesdusoleil.fr ; par dépôt dans les agences de Mutuelles du Soleil Livre II ; ou au Secrétariat Directions Générales / de la Présidence contre récépissé. L'élection des délégués aura lieu le 1er décembre 2023.

Jean-Pierre GAY - Président Mutuelles du Soleil Livre II / Norbert MENARDO - Président Mutuelles du Soleil Livre III

(\*) Les délégués représentent les membres participants des mutuelles aux Assemblées Générales dans le cadre d'une délégation unique. Ils sont élus pour 6 ans et s'expriment sur la gestion et les orientations proposées par le Conseil d'administration.



Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2023